

Les jeunes au pouvoir

À Saint-Jean-sur-Richelieu, un Conseil municipal jeune (CMJ) a été créé pour offrir aux jeunes une possibilité de participer à la vie municipale et d'en apprendre davantage sur la démocratie.

Des jeunes âgés de 15 à 21 ans siègent sur ce conseil à la suite d'élections. Le fonctionnement et la structure du CJM ressemblent sensiblement au conseil municipal de la ville. Toutefois, son mandat est d'une durée d'un an, durant lequel les membres sont appelés à prendre position sur différents dossiers les touchant : culture, loisirs, environnement, etc.

Ça t'intéresse? Pour plus de détails, visite le www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca



Que ce soit pour participer à une assemblée publique ou pour rencontrer une conseillère ou conseiller, tu dois bien te préparer :

- Monte ton dossier : objectifs, besoins matériels et financiers, etc.
- Prépare tes arguments.
- GO! À toi d'agir!